

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

PROCES VERBAL

Présents : JEFFROY - SABLON – LAMANDE – LE BRIGANT– PERES - DANIEL – DAGORN – MORINIERE – FOURNIS A. - SOURIMANT – HENAFF – LE GALL –GUEHL – ALLAIN – LEMAIRE – BAGUE – LEAUTEY - FUSTEC – PRIGENT - GENDROT.

Absents avec procuration : LUCAS donne procuration à JEFFROY
FOURNIS J donne procuration à DANIEL,
LE BERRE donne procuration à SABLON,
LAMBLA donne procuration à LAMANDE
PETIBON donne procuration à LE BRIGANT,
BOZEC donne procuration à GENDROT.

Absents sans procuration : ADAM

❖ **ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :**

Mr JEFFROY expose que le Conseil Municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Le bureau électoral est constitué :

- Mr JEFFROY
- Mme SOURIMANT, secrétaire de séance
- Mmes SABLON et FOURNIS A.
- Mrs LEMAIRE et LEAUTEY

Mr JEFFROY fait procéder à l'élection des délégués :

Les membres du Conseil Municipal déposent une liste dans l'urne :

- Votants : 26
- Liste LUCAS : 19
- Liste LEMAIRE : 4
- Liste BOZEC : 3

Répartition à la proportionnelle avec plus forte moyenne.

Délégués : LUCAS – SABLON – JEFFROY – FOURNIS J – LAMANDE – PERES – LE BRIGANT – SOURIMANT – MORINIERE – DAGORN – HENAFF – LEMAIRE – BAGUE – LEAUTEY – BOZEC.

Suppléants : LE GALL – GUEHL – ALLAIN – DANIEL – ADAM.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

• **Commission locale d'évaluation des charges transférées – L.T.C.:**

Le Conseil Municipal désigne Mr JEFFROY pour siéger à la CLECT de Lannion Trégor Communauté.

• **Nuisances sonores :**

Mme SOURIMANT attire l'attention sur les détonations permanentes en zone agricole ; il s'agit d'un dispositif destiné à éloigner les corbeaux. C'est une nuisance importante pour les voisins.

- **Marché – problème électrique :**

Mr FUSTEC relate des problèmes électriques pour les commerçants du marché.

Mr LE BRIGANT suggère de vérifier les installations des commerçants (enrouleurs – puissance des spots...)

La puissance souscrite auprès d'EDF est parfois atteinte.

Fin de la séance à 19h15.

Le Maire Adjoint

C. JEFFROY

